

Ailleurs et partout : statut et traitement de leurs équivalents lexicographiques dans le Réseau Lexical de l'Espagnol

Section 5 - Lexicologie, phraséologie, lexicographie
Auteur : Karen González Orellana

1. Problématique

L'anisomorphisme des langues naturelles représente l'un des défis principaux de la pratique lexicographique bilingue. En théorie, chaque entrée d'un dictionnaire bilingue doit contenir des paires de signifiants équivalents aux niveaux linguistique, extralinguistique et conceptuel, condition qui ne peut pas toujours être satisfaite dans le plan pratique (Szende, 1996). À cet égard, nous nous intéresserons aux problèmes d'équivalence lexicographique au niveau linguistique rencontrés lors de la création d'une base de données relationnelle de l'espagnol qui inclut des équivalents en français : le Réseau Lexical de l'Espagnol (RLE).

Cette ressource lexicale, développée par nos soins au laboratoire ATILF, fait partie d'une nouvelle génération de ressources monolingues coordonnées (Blanco, 2001), c'est-à-dire, des ressources lexicales informatisées construites d'après les mêmes principes et au moyen des mêmes outils afin d'assurer leur connexion (voir également Polguère, 2006). Le RLE et son homologue en langue française, le Réseau Lexical du Français (RLF) (Lux et Polguère, 2011), également en cours de développement, visent le même objectif général qu'un dictionnaire de langue traditionnelle : ils se doivent de fournir des informations pertinentes sur l'ensemble de lexies de la langue en question, telles qu'elles (co)existent dans l'usage de la langue par des locuteurs natifs et suivant une structure plus ou moins stricte. En ce qui concerne ce dernier aspect, à la différence de la plupart des dictionnaires textuels (imprimés ou informatisés), ces deux bases de données lexicales présentent une structure modulaire de type graphe lexical, dans laquelle un ensemble de nœuds (représentés par des unités lexicales et par des entités linguistiques) se trouvent reliés par des arcs (i.e., les liens lexicaux qui existent entre les unités lexicales). Le RLE et le RLF sont donc des ressources lexicales indépendantes dont la connexion sera essentiellement fonction de trois critères :

- l'inclusion d'équivalents lexicographiques dans le RLE, clairement identifiables dans la structure du RLF (de préférence au niveau de la macrostructure) ;
- l'utilisation des mêmes formalismes pour la modélisation des liens lexicaux : le système des fonctions lexicales, développé dans le cadre de la Théorie Sens-Texte ;
- la structuration des données au moyen des mêmes supports —un éditeur lexicographique ad hoc— et suivant les mêmes principes lexicographiques.

Dans l'idéal, les équivalents lexicographiques des unités lexicales (entrées) du RLF devraient correspondre à des unités lexicales du RLE, et vice versa. Cependant, une unité lexicale¹ (UL1) de la langue de départ (L1) n'a pas toujours une unité lexicale équivalente (UL2) dans la langue cible (L2) présentant les mêmes propriétés morphosyntaxiques. Par exemple², à une UL1 monolexématique peut correspondre un syntagme lexicalisé (a) ou non lexicalisé (b). De même, il se peut qu'il n'existe pas de UL2 dans la L2 capable d'exprimer le sens de UL1 ; dans ce cas, ce vide lexical pourrait être palié par une paraphrase adaptée au contexte dans lequel apparaît l'UL1 (c) ou par une série de paraphrases plus ou moins figées dans L2 (d).

(a) IMPASSE 1 → CALLEJÓN SIN SALIDA

(c) VOILÀ 1 [leur maison] → esa de ahí es su casa

(b) VOUVOYER → tratar de usted

(d) AUTREMENT 1 → de otra manera ; de manera distinta

Dans les ouvrages lexicographiques monolingues traditionnels (cf. section 3), les unités lexicales du type lexème sont généralement présentées dans les entrées du dictionnaire, généralement regroupées à l'intérieur de vocables, tandis que les unités lexicales du type syntagmes figés sont décrites soit à l'intérieur de l'article de dictionnaire, soit dans une sous-section destinée à la description des locutions. Bien évidemment, les syntagmes non figés ne font pas l'objet d'une quelconque description lexicographique dans un ouvrage strictement monolingue, mais selon l'approche lexicographique monolingue « coordinative » qui caractérise notre étude, il nous semble impossible de passer sous le silence ces entités linguistiques qui serviront de charnière pour connecter le graphe lexical du RLE à celui du RLF. De ce constat découle notre intérêt pour les équivalents non isomorphes, dont la nature et la pertinence lexicographique restent encore à définir : s'agit-il

1 Par lexie ou unité lexicale nous entendons l'unité de base de l'étude lexicologique dotée d'un sens spécifique qui peut être représenté syntaxiquement soit par un lexème, entendu comme un regroupement généralisé de mots-formes, soit par une locution ou regroupement généralisé de syntagmes figés (Polguère, 2008).

2 Les exemples d'équivalents lexicographiques cités ci-dessus proviennent du Gran diccionario francés-espagnol / espagnol-francés (Larousse, 2007). Nous avons gardé la numérotation d'origine.

de syntagmes non lexicalisés, de collocations, de véritables locutions ou d'un type particulier d'entité lexicale ? Quelle place devraient-ils occuper dans la structure des ressources lexicales monolingues coordonnées ?³

2. Objectifs

Nous aborderons la problématique des équivalents lexicographiques non isomorphes à travers l'étude de deux adverbes du français et de leur(s) équivalent(s) en espagnol : *ailleurs* et *partout*. Premièrement, nous introduirons le projet lexicographique qui sert de cadre à cette étude, ainsi que les bases théoriques et les principes méthodologiques sous-jacents. Deuxièmement, nous décrirons la structure polysémique des deux adverbes du français pour pouvoir ensuite proposer des équivalents en espagnol pour chaque acception. Troisièmement, nous vérifierons le statut de ces équivalents et la façon dont ils ont été décrits dans des ouvrages lexicographiques monolingues et bilingues de référence. Enfin, nous tenterons de redéfinir le statut de ces équivalents au moyen d'une analyse contrastive et nous présenterons notre proposition de modélisation de ces entités (unités ?) lexicales dans la base de données du RLE.

3. Méthodes et outils

Les deux adverbes retenus pour cette étude proviennent d'un échantillon d'une trentaine d'équivalents lexicographiques non isomorphes que nous avons identifiés lors de la spécification de la nomenclature du RLE, effectuée sur la base de la nomenclature d'amorçage du RLF. Cet exercice a révélé des cas d'anisomorphie intéressants, d'autant plus qu'il s'agit de deux langues romanes très proches en ce qui concerne la syntaxe et le lexique. Une étude approfondie de cette problématique pourrait nous donner des pistes pour un traitement plus systématique et cohérent de ces équivalents lexicographiques, applicable non seulement à la paire linguistique français-espagnol mais aussi à d'autres langues naturelles. Notre proposition étant fondée sur les principes et les formalismes postulés par la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC) (Mel'čuk et al, 1995), nous nous référerons à des bases de données lexicales développées précédemment selon ces mêmes principes, tels que le Dictionnaire de combinatoire du français (DiCo) (Polguère, 2000) et le Diccionario de Colocaciones del Español (DiCE) (Alonso Ramos et Múñiz Álvarez, 2005). L'état des lieux sur le statut des équivalents des deux adverbes dont il sera question se fondera sur les descriptions fournies par deux dictionnaires monolingues en ligne, à savoir, le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) et le Diccionario de la Real Academia Española (DRAE), et par un dictionnaire bilingue au format CD-ROM : le Gran Diccionario Español-Français/Français-Espagnol (Larousse, 2007).

Références

- Alonso Ramos, M. et Múñiz Álvarez, E. (2005). Diccionario de colocaciones del español y enseñanza del léxico, dans M. L. Carrió P. (éd), *Perspectivas interdisciplinarias de la lingüística aplicada*, vol. II, Valencia : AESLA, Universitat Politècnica de Valencia, 471-477.
- Blanco, X. (2001). Dictionnaires électroniques et traduction automatique espagnol-français, dans *Langages*. 143:49-70.
- Lux-Pogodalla, V. & Polguère, A. (2011). Construction of a French Lexical Network: Methodological Issues, dans *Proceedings of the International Workshop on Lexical resources (WoLeR 2011)*. Ljubljana : ESSLLI, 55-61.
- Mel'čuk, I.; Clas, A. & Polguère, A. (1995). Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Polguère A. (2000). Une base de données lexicales du français et ses applications possibles en didactique, dans *Revue de linguistique et de didactique des langues (Lidil)*, vol. 21. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 75-97.
- Polguère, A. (2006). Structural properties of lexical systems: monolingual and multilingual perspectives, dans *Proceedings of the Workshop on Multilingual Language Resources and Interoperability*. Sydney : Coling/ACL, 50-59.
- Polguère, A. (2008). *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Szende, T. (1996). Problèmes d'équivalence dans les dictionnaires bilingues, dans Béjoint, H. et Thoiron, P., *Les dictionnaires bilingues*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 111-126

Dictionnaires

- Gran diccionario français-espagnol / espagnol-français, CD-ROM. (2007). Paris / Barcelone / Mexico : Larousse.
- Trésor de la Langue Française informatisé. (2007). Nancy : ATILF (Nancy Université & CNRS). [En ligne]. <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>
- Real Academia Española. (2001). *Diccionario de la lengua española* (22e éd.). Madrid : Auteur. [En ligne]. <<http://www.rae.es/rae.html>>

3 Nous utilisons le terme « syntagme non lexicalisé » aux fins de notre analyse préliminaire. Néanmoins, notre proposition de traitement de ces entités impliquera une redéfinition de leur statut, et, par conséquent, une mise à jour du métalangage utilisé.